



TRICEPS
> La force du triple conseil



2021 | CATALOGUE
DE PRESTATIONS

Sommaire

• Notre présentation	1
• Notre équipe	2
• Notre implantation	4

CHAP 1 LA RETRAITE

• Le bilan retraite	6
• L'audit retraite stratégique	7
• La liquidation des droits en retraite	8
• La régularisation de carrière	9
• La gestion de carrière des expatriés	10
• L'optimisation de la fin de carrière du dirigeant	11

CHAP 2 LA PROTECTION SOCIALE

• La mise en place d'un contrat collectif	13
• L'audit de conformité des contrats collectifs de protection sociale	15
• L'audit des contrats individuels de protection sociale	16

CHAP 3 LES MISSIONS GLOBALES

• L'audit de la protection sociale du dirigeant	18
• Le choix du statut social du dirigeant	19
• Le choix du statut du conjoint	20
• L'audit assurantiel de l'entreprise	21

CHAP 4 L'ÉPARGNE SALARIALE

• L'intéressement, la participation et les plans d'épargne salariale	22
--	----

CHAP 5 LES SOLUTIONS DE COURTAGE

• Le courtage en assurances	24
• Le courtage en crédit	25

CHAP 6 LES FORMATIONS

• Programme de formation	27
--------------------------	----

CHAP 7 STRATÉGIE PATRIMONIALE & FINANCE

1. Bilan patrimonial	29
2. Améliorer le rendement de l'épargne	30
3. Réduire l'impôt sur le revenu et/ou IFI	31
4. Neutraliser sa fiscalité foncière	31
5. Réorganiser son patrimoine pour mieux vivre et/ou mieux transmettre	32
6. Diversifier son patrimoine	32
7. Se constituer un patrimoine	33
8. Adopter une stratégie immobilière	33
9. Préparer sa stratégie retraite	34
10. Obtenir des revenus complémentaires	34
11. Conséquences d'un régime d'union	35
12. Anticiper le risque de dépendance	35

Notre présentation

Forts d'une expérience de plus de 10 ans dans le partenariat avec les cabinets d'expertise comptable, nous avons créé l'enseigne TRICEPS dans un triple objectif :

AMÉLIORER

Le conseil en protection sociale auprès des clients des cabinets d'expertise comptable.

BÂTIR

Une compétence renforcée de nos partenaires experts comptables et de leurs équipes, en protection sociale, stratégie patrimoniale et financière pour développer leur facturation en ces matières.

CONSEILLER

Les clients des cabinets d'expertise comptable et garantir la sélection des meilleurs produits et solutions contractuelles du marché.

Inventeur du coaching retraite, l'enseigne vous permet notamment d'aider vos clients à optimiser leur fin de carrière, par le calcul de l'âge de liquidation de la pension et de la reversion.

L'équipe Triceps vous accompagne aussi dans le choix de solutions pour vos clients dans les domaines suivants : complémentaire santé, prévoyance, retraite, dépendance, solutions financières et patrimoniales, en phase avec leurs aspirations et leurs objectifs.

L'équipe, constituée par des professionnels expérimentés et reconnus dans le conseil en protection sociale et le développement patrimonial, met à votre disposition de nombreuses prestations et formations pour permettre à vos clients de mieux valoriser leurs droits, leurs garanties et leur patrimoine.

Notre équipe



Laurent MEYRIGNAC

Conseiller en investissements
financiers entreprise
& Responsable des partenariats
05.55.24.93.72
06.12.22.09.60
l.meyrignac@triceps.fr



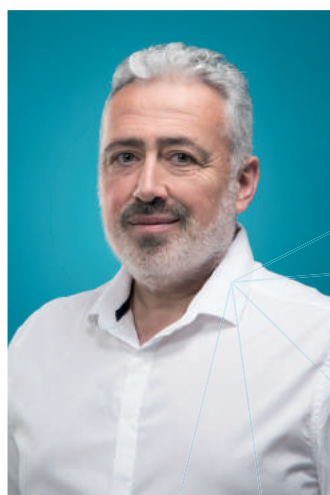
Anne-Sophie LEFEBVRE

Experte en protection sociale
05.55.24.93.72
06.77.08.30.22
a.lefebvre@triceps.fr



Neil NAUDEY

Expert financier et patrimonial
06.87.97.91.62
n.naudey@triceps.fr



Pierre-Yves BASTE

Expert en protection sociale
06.99.54.16.55
p.baste@triceps.fr



Aurélien LEVEL

Responsable en assurances
professionnelles
Responsabilité civile
Dommage – IARD
06.31.20.15.99
a.level@triceps.fr

Notre équipe



Solène BRISSAUD

Experte en protection sociale
06.63.28.06.79
s.brissaud@triceps.fr



Antoine CLAUDE

Expert en stratégie patrimoniale
06.25.39.49.11
a.claude@triceps.fr



Laurent LAFARGE

Expert en protection sociale
et consultant en gestion
06.24.40.18.22
l.lafarge@triceps.fr



Alexandre MILLOT

Courtier en protection sociale
06.16.17.09.64
a.millot@triceps.fr

Notre carte d'implantation

TULLE

SUR RENDEZ-VOUS

Laurent MEYRIGNAC
Conseiller en investissements
financiers entreprise
& Responsable
des partenariats
05.55.24.93.72
06.12.22.09.60
l.meyrignac@triceps.fr

BRIVE

SUR RENDEZ-VOUS

26 Avenue Léon Blum
19100 BRIVE

Anne-Sophie LEFEBVRE
Experte en protection sociale
05.55.24.93.72
06.77.08.30.22
a.lefebvre@triceps.fr

LIMOGES

SUR RENDEZ-VOUS

37 Rue Barthélemy Thimonnier
87280 LIMOGES

Neil NAUDEY
Expert financier et patrimonial
06.87.97.91.62
n.naudey@triceps.fr

Solène BRISSAUD
Experte en protection sociale
06.63.28.06.79
s.brissaud@triceps.fr

SAINT ETIENNE

SUR RENDEZ-VOUS

7 Boulevard Karl Marx
42100 SAINT-ETIENNE

Pierre-Yves BASTE
Expert en protection sociale
06.99.54.16.55
p.baste@triceps.fr

TOULOUSE

SUR RENDEZ-VOUS

Aurélien LEVEL
Responsable en assurances
professionnelles
Responsabilité civile
Domage – IARD
06.31.20.15.99
a.level@triceps.fr

VICHY

SUR RENDEZ-VOUS

Antoine CLAUDE
Expert en stratégie patrimoniale
06.25.39.49.11
a.claude@triceps.fr

CAHORS

SUR RENDEZ-VOUS

Laurent LAFARGE
Expert en protection sociale
et consultant en gestion
06.24.40.18.22
l.lafarge@triceps.fr

MARSEILLE

SUR RENDEZ-VOUS

Alexandre MILLOT
Courtier en protection sociale
06.16.17.09.64
a.millot@triceps.fr



CHAP 1 LA RETRAITE



LE BILAN RETRAITE

Le bilan retraite permet de retracer votre carrière, de l'analyser et de mettre en évidence les éventuelles erreurs et anomalies. Il en découle une évaluation de votre âge de départ en retraite et une estimation du montant de votre pension.

La feuille de match

Lors du premier entretien, nous déterminons vos besoins et détaillons ensemble votre carrière. Une lettre de mission est alors établie.

Nous organisons la collecte des informations relatives à votre carrière auprès des différentes caisses de retraite.

Nous retraçons et analysons votre carrière compte tenu des éléments obtenus, en mettant en exergue les éventuelles erreurs et anomalies.

Nous vous remettons un rapport incluant les montants de vos futures pensions (avec éventuellement décote ou surcote), en fonction de différentes hypothèses d'âge de départ.

Le score

Le bilan retraite comprend :

L'inventaire et la synthèse de vos droits acquis auprès des différents régimes de retraite auxquels vous avez cotisé,

L'estimation de l'âge de départ à taux plein,

La détermination de l'âge optimal pour le départ à la retraite,

La simulation de vos futures rentes sur 5 ans détaillées par caisse,

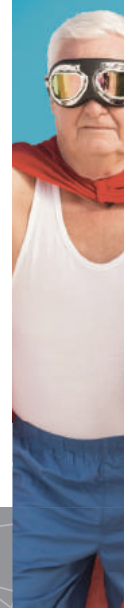
Le montant de la pension de réversion qui sera susceptible d'être versée à votre conjoint survivant en cas de décès.

A noter : le bilan retraite ne comprend pas la régularisation de votre carrière.

Option

ACTUALISER MON BILAN

Vous nous avez déjà fait chiffrer votre retraite, mais vos paramètres ont changé. A votre demande, TRICEPS effectue une actualisation de vos droits et vous envoie un document de synthèse à jour.



L'AUDIT RETRAITE STRATÉGIQUE

L'audit retraite est un bilan retraite accompagné d'une analyse stratégique. En plus de retracer votre carrière et d'estimer vos pensions de retraite, nous formulons des préconisations stratégiques, en vue d'optimiser vos droits et d'atteindre vos objectifs.

La feuille de match

Lors du premier entretien, nous détaillons ensemble votre carrière et déterminons vos besoins et vos objectifs. Une lettre de mission est alors établie.

Nous organisons la collecte des informations relatives à votre carrière auprès des différentes caisses de retraite.

Nous retraçons et analysons votre carrière compte tenu des éléments obtenus.

Nous vous remettons un rapport stratégique tenant compte des éléments de votre carrière et de vos objectifs affinés ensemble.

Le score

L'audit retraite comprend :

L'inventaire et la synthèse de vos droits acquis auprès des différents régimes de retraite auxquels vous avez cotisé. **Si des anomalies ont été identifiées dans votre carrière, nous chiffrons les conséquences qu'auraient une régularisation de ces périodes concernées auprès des caisses sur vos pensions de retraite.**

L'estimation de l'âge de départ à taux plein,
La détermination de l'âge optimal pour la retraite,
La simulation de vos futures pensions sur 5 ans détaillées par caisse,

Le montant de la pension de réversion qui sera susceptible d'être versée à votre conjoint survivant en cas de décès,
Des préconisations stratégiques en fonction des objectifs que nous aurons préalablement affinés ensemble (Comment éviter la décote ? Quelle stratégie mettre en œuvre pour partir au plus tôt ? Comment augmenter votre retraite ?...).

Options

TRAVAILLER ET PERCEVOIR LA RETRAITE

Cumul emploi-retraite ou retraite progressive ? Nous étudions les dispositifs auxquels vous êtes éligibles et vous présentons l'intérêt des différentes possibilités qui s'offrent à vous.

RACHETER DES TRIMESTRES

Est-il judicieux de racheter des trimestres dans votre cas ? Quel montant de retraite supplémentaire pourriez vous en attendre ? Le rachat de trimestres vous permettrait-il d'anticiper votre date de départ ? Quel en serait le coût ? Quel dispositif de rachat vous est le plus favorable ?

MISE À JOUR DE MON AUDIT

Vous nous avez déjà fait chiffrer votre retraite, mais vos paramètres ont changé. A votre demande, TRICEPS effectue une actualisation de vos droits et vous envoie un document de synthèse à jour.

LA LIQUIDATION DES DROITS EN RETRAITE

Faites appel à un expert retraite qui effectue les démarches nécessaires auprès des organismes de retraite, afin de vous garantir le bon versement de votre retraite le jour J. De cette manière, en nous mandant, vous êtes totalement déchargé de toutes les formalités administratives.

La feuille de match

Cette mission doit être demandée 4 à 6 mois avant la date de départ en retraite souhaitée.

Lors du premier entretien, nous détaillons ensemble votre carrière à l'aide, notamment, du relevé de carrière que les caisses vous ont envoyé. Une lettre de mission est alors établie, ainsi que les procurations et courriers d'usage. Nous vous demandons aussi une liste de documents à fournir (Etat civil, justificatifs de carrière le cas échéant...).

Nous nous rapprochons ensuite des caisses dans lesquelles vous avez cotisé afin d'enclencher la demande de liquidation de vos droits.

Nous vous assistons pour remplir les dossiers administratifs envoyés par chaque caisse, et assurons le suivi du traitement de vos demandes.

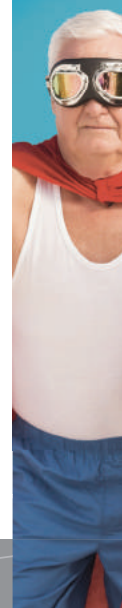
Notre mission se termine lorsque vous percevez l'ensemble des pensions retraite des caisses dans lesquelles vous avez cotisé.

Le score

L'assistance administrative à la liquidation de vos droits en retraite est une mission qui peut être proposée seule, ou précédée d'un Bilan ou Audit Retraite. Dans ce dernier cas, nous vérifions l'exactitude des droits attribués par rapport aux droits acquis.

AVANTAGE FISCAL : PRESTATION DÉDUCTIBLE À 100% DE VOTRE REVENU IMPOSABLE SELON LE RESCRIPT 2012/13 DU 6 MARS 2012. LE MONTANT EST À REPORTER SUR LA LIGNE 1AS ("PENSIONS, RETRAITE...").

UN DEVIS PERSONNALISÉ EST ÉTABLI À LA SUITE DU PREMIER RENDEZ-VOUS EN FONCTION DE L'ACCOMPAGNEMENT NÉCESSAIRE.



Option

TRAVAILLER ET PERCEVOIR LA RETRAITE

Cumul emploi-retraite ou retraite progressive ? Nous étudions les dispositifs auxquels vous êtes éligibles et vous présentons l'intérêt des différentes possibilités qui s'offrent à vous.

LA RÉGULARISATION DE CARRIÈRE

Faites appel à un professionnel qui effectue les démarches nécessaires auprès des organismes de retraite, afin de régulariser votre carrière et vous assurer que la totalité de vos droits sont reconnus.

La feuille de match

Lors du premier entretien, nous détaillons ensemble votre carrière à l'aide, notamment, du relevé de carrière que les caisses vous ont envoyé. Une lettre de mission est alors établie, ainsi que les procurations et courriers d'usage.

Nous vous demandons également un certain nombre de documents à fournir (Etat civil, justificatifs de carrière le cas échéant...).

Nous nous rapprochons ensuite des caisses dans lesquelles nous avons détecté des anomalies ou des oublis.

Nous vous assistons pour remplir les dossiers de régularisation envoyés par les caisses, et assurons le suivi du traitement de vos demandes.

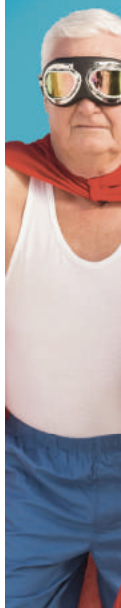
Notre mission se termine lorsque vous recevez votre relevé de carrière rectifié vous permettant de faire valoir la totalité de vos droits le moment venu.

A noter

La durée de cette mission dépend du délai de traitement des caisses de retraite sollicitées.

Bien souvent, certains droits ne sont pas pris en compte : les relevés de carrière issus des caisses de retraite comportent de 10 à 15% d'erreurs.

Les réclamations effectuées après la liquidation des pensions ne sont pas systématiquement admises par les organismes de retraite.).



LA GESTION DE LA CARRIÈRE DES EXPATRIÉS

Vous avez travaillé à l'étranger et ne savez comment faire reconnaître ces périodes par les caisses de retraite en France ? Sachez que, dans la plupart des cas, vous pouvez faire valoriser ces périodes en vue de la retraite.

Des accords internationaux ont été mis en place entre la France et un certain nombre de pays afin de permettre la validation de vos trimestres effectués à l'étranger (règlements communautaires et/ou conventions bilatérales).

Des possibilités de rachat de cotisations pour les périodes effectuées à l'étranger existent : les assurés (ou leur conjoint survivant) qui ont exercé une activité salariée ou assimilée hors du territoire Français peuvent effectuer un rachat de cotisations en vue d'améliorer leurs droits à la retraite.

Il existe également d'autres moyens (CFE, IRCAFEX...) pour préserver vos droits et votre future retraite.

Nous vous proposons une mission spécifique permettant de déterminer, d'une part, votre intérêt financier à cotiser, ou à continuer de cotiser volontairement à ces régimes, et, d'autre part, votre intérêt financier à racheter vos périodes réalisées à l'étranger.

Comme pour toutes nos études, celle-ci est suivie d'un entretien individuel qui vous permet d'obtenir des réponses précises à vos questions complémentaires.

Ces missions peuvent également faire l'objet d'un suivi annuel et ainsi être réactualisées selon la nouvelle législation, et selon vos objectifs.



L'OPTIMISATION DE LA FIN DE CARRIÈRE DU DIRIGEANT

Analyser l'ensemble des paramètres sociaux, familiaux et patrimoniaux du dirigeant proche de la fin de carrière professionnelle de manière à l'aider dans la prise de décision de l'arrêt d'activité.

Ce que nous vous proposons

1. Un bilan retraite comprenant la reconstitution de votre carrière (inventaire et synthèse des droits acquis par l'assuré auprès des différents régimes de retraite auxquels il a cotisé ainsi que la récupération de ses droits non validés dans les régimes), la détermination de l'âge optimal pour le départ à la retraite et la pension de réversion qui est susceptible d'être versée au conjoint survivant en cas de décès.

2. Un bilan patrimonial complet vous permettant de maximiser votre patrimoine en fonction de votre date d'arrêt d'activité professionnelle.

L'analyse de la pertinence de la continuation de l'activité professionnelle sous une autre forme.

Abonnement

Comme pour toutes nos études, la mission d'optimisation de la fin de carrière du dirigeant sera suivie d'un entretien individuel qui vous permettra d'obtenir des réponses précises à vos questions complémentaires.

Cette mission peut également faire l'objet d'un suivi annuel en cas de stratégie pluri-annuelle, et ainsi être réactualisée selon les nouvelles législations et/ou vos objectifs.



Credit photo : GMAUE

CHAP 2 LA PROTECTION SOCIALE



LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT COLLECTIF

Obligations conventionnelles, ANI au 01.01.2016, droit du travail, droit de la protection sociale, votre responsabilité de Chef d'Entreprise est de prendre les bonnes décisions pour vous et vos salariés.

La mise en place d'un contrat collectif en entreprise obéit à un formalisme très strict et qui s'est fortement complexifié depuis 2013.

La sanction, en cas de non-respect est très lourde car le contrôleur de l'URSSAF peut décider l'assujettissement du contrat aux cotisations sociales pour les 3 dernières années, en plus de l'exercice en cours.

A travers cette mission spécifique, nous vous accompagnons dans la mise en place d'un contrat collectif de santé, retraite, prévoyance ou indemnités de fin de carrière.

Après un premier entretien de collecte des informations et documents nécessaires, nous organisons, si vous le souhaitez, une réunion salariale d'explications relative au contrat mis en place.

Nous vous assistons ensuite dans la rédaction des documents à remettre aux salariés.



Crédit photo © : Imagin'

L'AUDIT DE CONFORMITÉ DES CONTRATS COLLECTIFS DE PROTECTION SOCIALE

L'objectif est de faire un état des lieux précis de vos obligations sociales, de corriger et d'anticiper les risques financiers en cas de contrôle, et de s'assurer de la bonne conformité de votre couverture sociale dans l'entreprise.

La feuille de match

Nous nous assurons que les contrats collectifs de l'entreprise (santé, prévoyance, retraite...) répondent à vos obligations légales et conventionnelles.

Après collecte des informations, notre expert en protection sociale analyse l'ensemble des paramètres de l'entreprise, à savoir :

- les obligations issues des dernières modifications législatives,
- mais aussi les obligations liées à votre convention collective et à votre IDCC (IDentifiant de Convention Collective), en ce qui concerne la prévoyance, la retraite et la complémentaire santé. Il analyse également les actes juridiques qui réglementent vos différents contrats d'assurance.

Nous vous remettons un rapport de synthèse, précisant les axes d'amélioration de cette couverture sociale. Si vous le désirez, nous vérifions que le rapport qualité/prix est optimal.

Abonnement

Véritable outil d'optimisation permanente de vos contrats de protection sociale, cette prestation vous permet, grâce à la veille concurrentielle de notre service de courtage en assurance de personnes, de bénéficier des meilleurs contrats du marché.

Un rendez-vous d'actualisation de vos données vous sera proposé chaque année, afin de mettre à jour vos données. Au cours de ce rendez-vous, notre expert en protection sociale vérifie l'adéquation des solutions supplémentaires mises en place avec vos paramètres actualisés.

Il vérifie également, grâce à notre veille concurrentielle permanente, que vos solutions sont bien les meilleures du marché et vous propose d'en changer si des innovations plus intéressantes pour vous sont apparues.



L'AUDIT DES CONTRATS INDIVIDUELS DE PROTECTION SOCIALE

Nous vous proposons d'examiner en détail vos contrats de protection sociale (mutuelle, prévoyance, retraite, contrat d'associés, indemnités de fin de carrière...). Que vous soyez dirigeant salarié ou travailleur non salarié, nous nous assurons que vos contrats répondent à vos besoins et attentes. Si vous le désirez, nous vérifions que le rapport qualité/prix est optimal.

La feuille de match

Cette mission concerne vos contrats individuels de protection sociale.

Concernant votre couverture individuelle, nous examinons en détail vos contrats de protection sociale (mutuelle, prévoyance, retraite, contrat d'associés, indemnités de fin de carrière...).

Nous vous remettons un rapport de synthèse, précisant les axes d'amélioration de cette couverture sociale. Si vous le désirez, nous vérifions que le rapport qualité/prix est optimal.

Abonnement

Véritable outil d'optimisation permanente de vos contrats de protection sociale, cette prestation vous permet, grâce à la veille concurrentielle de notre service de courtage en assurance de personnes, de bénéficier des meilleurs contrats du marché tout au long de votre parcours professionnel.

Un rendez-vous d'actualisation de vos données vous sera proposé chaque année. Au cours de ce rendez-vous, notre expert en protection sociale vérifiera l'adéquation des solutions supplémentaires mises en place avec vos paramètres actualisés.

Il vérifie également, grâce à notre veille concurrentielle permanente, que vos solutions sont bien les meilleures du marché et vous propose d'en changer si des innovations plus intéressantes pour vous sont apparues.

CHAP 3 LES MISSIONS GLOBALES



L'AUDIT DE LA PROTECTION SOCIALE DU DIRIGEANT

Il s'agit d'un Audit Retraite Stratégique, suivi d'une analyse approfondie des contrats de protection sociale (mutuelle, prévoyance, retraite, contrat d'associés, indemnités de fin de carrière...).

L'Audit Retraite Stratégique

L'audit retraite comprend :

L'inventaire et la synthèse de vos droits acquis auprès des différents régimes de retraite auxquels vous avez cotisé. **Si des anomalies ont été identifiées dans votre carrière, nous chiffrerons les conséquences qu'auraient une régularisation de ces périodes concernées auprès des caisses sur vos pensions de retraite.**

L'estimation de l'âge de départ à taux plein,

La détermination de l'âge optimal pour la retraite,

La simulation de vos futures rentes sur 5 ans détaillées par caisse,

Le montant de la pension de réversion qui sera susceptible d'être versée à votre conjoint survivant en cas de décès,

Des préconisations stratégiques en fonction des objectifs que nous aurons préalablement affinés ensemble (Comment éviter la décote ? Quelle stratégie mettre en œuvre pour partir au plus tôt ? Comment augmenter votre retraite ?...).

L'Analyse de votre Protection Sociale

Nous examinons en détail vos contrats de protection sociale (mutuelle, prévoyance, retraite, contrat d'associés, indemnités de fin de carrière...).

Que vous soyez dirigeant salarié ou travailleur non salarié, nous nous assurons que vos contrats répondent à vos besoins et à vos spécificités. Si vous le désirez, nous vérifierons que le rapport qualité/prix est optimal.

Options

TRAVAILLER ET PERCEVOIR LA RETRAITE

Cumul emploi-retraite ou retraite progressive ? Nous étudions les dispositifs auxquels vous êtes éligibles et vous présentons l'intérêt des différentes possibilités qui s'offrent à vous.

RACHETER DES TRIMESTRES

Est-il judicieux de racheter des trimestres dans votre cas ? Quel montant de retraite supplémentaire pourriez vous en attendre ? Le rachat de trimestres vous permettrait-il d'anticiper votre date de départ ? Quel en serait le coût ? Quel dispositif de rachat vous est le plus favorable ?

ACTUALISER MON AUDIT

Vous nous avez déjà fait chiffrer votre retraite, mais vos paramètres ont changé. A votre demande, TRICEPS effectue une actualisation de vos droits et vous envoie un document de synthèse à jour.

LE CHOIX DU STATUT SOCIAL DU DIRIGEANT

Cette mission s'adresse au créateur ou repreneur d'entreprise, mais aussi au dirigeant qui s'interroge sur la pertinence de son statut. En effet, le choix du statut social est essentiel. Il va dépendre de la structure juridique choisie. Sa couverture sociale sera donc différente selon l'option retenue.

La feuille de match

Quelles sont les conséquences fiscales et sociales de chaque type d'organisation, tant pour le dirigeant que pour l'entreprise ?
 Quelle forme sociétale adopter ?
 Comment bien choisir son statut, sans négliger sa protection sociale ?
 Comment s'articule la protection sociale du dirigeant ?
 Quelles sont les solutions pour l'améliorer ?
 A protection sociale iso, quel est le coût pour l'entreprise ?
 Quelles sont les conséquences de ce choix sur la retraite ?

Nous vous proposons une mission spécifique permettant de vous accompagner dans **le choix et l'optimisation de votre statut au regard de la protection sociale**.

Nous chiffrons le coût financier, social et fiscal des organisations envisagées (entreprise individuelle, gérance majoritaire, salarié cadre...) et déterminons votre intérêt dans chacun des cas de figure.

Comme pour toutes nos études, celle-ci est suivie d'un entretien individuel qui vous permet d'obtenir des réponses précises à vos questions complémentaires.

Ces missions peuvent également faire l'objet d'un suivi annuel et ainsi être réactualisées selon les nouvelles législations et/ou vos objectifs.

Options

ARBITRAGE ENTRE REMUNERATION ET DIVIDENDES

Quel arbitrage entre rémunération et dividendes est le plus pertinent ?
 Comment maximiser la rémunération sans négliger sa protection sociale et sa retraite ?

> + Actualisation de l'arbitrage chaque année en fonction du résultat de l'entreprise



LE CHOIX DU STATUT DU CONJOINT

Par le passé, de nombreux conjoints ont participé à l'activité d'une société sans être officiellement déclarés comme salariés ou collaborateurs. Cette situation est problématique tant sur le plan de la protection sociale qu'au niveau des droits constitués pour la retraite de votre conjoint, celui-ci se retrouvant sans protection. Plusieurs statuts sont possibles pour permettre à votre conjoint de percevoir une retraite.

La feuille de match

Après collecte des informations, nous analysons l'ensemble des paramètres vous concernant et réalisons l'analyse de la protection sociale de votre conjoint et les éventuelles zones de risques attachées à sa situation. Cette mission spécifique permet de déterminer le coût financier, social et fiscal de l'organisation actuelle au sein de l'entreprise et démontre votre intérêt ou pas, à le faire évoluer, pour optimiser les droits de votre conjoint à moindre coût.

Le score

Cette prestation contient :

L'inventaire des différents statuts possibles pour le conjoint, la synthèse de vos droits acquis auprès des différents régimes de retraite auxquels votre conjoint a cotisé, l'impact chiffré des différents statuts sur les droits en retraite, l'impact chiffré des différents statuts sur la protection sociale de votre conjoint, le coût des différents statuts.



L'AUDIT ASSURANTIEL DE L'ENTREPRISE

L'Audit Assurantiel de l'Entreprise, vous permet de passer au crible l'ensemble de vos contrats d'assurance dommages aux biens et assurance de responsabilité. Il détermine les zones de faiblesse et/ou de force de votre protection assurantielle en vigueur au sein de votre entreprise.

La feuille de match

Au cours d'une première visite au sein des locaux de l'entreprise, notre spécialiste en assurances collecte les informations nécessaires à l'étude des risques à garantir. Il vous demande également de lui fournir les conditions générales et particulières de l'ensemble des contrats assurant la couverture de l'entreprise.

Après dissection des documents recueillis, notre expert en assurances I.A.R.D. dresse la cartographie des points forts et des faiblesses de la protection assurantielle de votre entreprise au cours d'un second entretien en nos locaux.

A votre demande, il est procédé à une analyse tarifaire des solutions actuellement en place.

Le score

Analyse multicritère exhaustive des contrats d'assurances recouvrant les risques de vol, d'incendie, et de responsabilité :

civile, professionnelle, dommages matériels et immatériels, décennale, dommage-ouvrage, mandataires sociaux, protection juridique etc... en place dans l'entreprise.

Identification des « trous de garantie » et/ou des éventuels doublons assurantiels, exposé des risques sous-évalués, étude économique et commerciale des tarifs pratiqués.

A l'issue de cet audit assurantiel nous vous remettons un rapport personnalisé.

Un devis personnalisé est établi à l'issue du premier rendez-vous en fonction de l'accompagnement nécessaire.



CHAP 4 L'ÉPARGNE SALARIALE



L'INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION ET PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE

L'épargne salariale est un levier incontournable de distribution du profit de l'entreprise. Par le biais de cette prestation, nous vous accompagnons dans sa mise en place, ou dans la révision des dispositifs déjà existants dans l'entreprise.

La mise en place d'un PEI - PERCOI

Le Plan d'Épargne Interentreprises (PEI) et le Plan d'épargne Retraite Collectif Interentreprises (PERCOI) sont des outils de pilotage de la rémunération. Ainsi, ils permettent de bénéficier d'exonérations sociales et fiscales significatives attachées à ces dispositifs.

Nous vous accompagnons dans le choix de la solution et dans sa mise en œuvre. Nous déterminons ensemble les options de votre PEI/PERCOI en fonction de la stratégie de l'entreprise (type d'abondement, périodicité des versements, fixation des plafonds de versements, modalités de calcul de l'abondement, choix des options financières, pertinence des transferts inter dispositifs...).

Les accords d'intéressement et de participation

Suite à la baisse du forfait social dans les PME de moins de 250 salariés, nous déterminons ensemble les critères sur lesquels votre accord d'intéressement et de participation doit être construit.

Nous étudions et choisissons la règle de calcul la plus favorable pour votre entreprise par rapport à vos objectifs stratégiques.

L'ensemble de cette étude est réalisée conjointement avec le dirigeant, les partenaires sociaux, les salariés et l'expert-comptable.

CHAP 5 LES SOLUTIONS DE COURTAGE



LE COURTAGE EN ASSURANCE

En qualité de Courtier en assurances, notre mission consiste à représenter vos intérêts auprès des compagnies d'assurances. Aussi nous interrogeons les compagnies et sélectionnons les solutions les plus adaptées à votre demande.

La feuille de match

Lors du premier entretien nous échangeons ensemble sur votre situation et sur votre besoin.

Une lettre de mission est alors établie, nous mandatant, pour vous trouver les meilleures solutions.

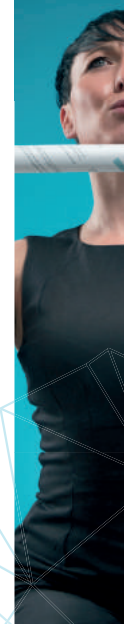
Nous vous proposons, lors du second rendez-vous, trois offres concurrentes en mettant en exergue les avantages et inconvénients de chacune des solutions présélectionnées.

En optant pour l'une des solutions proposées, nous devenons votre **interlocuteur privilégié** tout au long du contrat, en assurant sa gestion.

Le score

Notre mission consiste aussi à vous trouver le meilleur rapport qualité-prix en fonction de vos attentes.

Nous demeurons votre intermédiaire avec la compagnie d'assurances pour garantir vos intérêts.



LE COURTAGE EN CRÉDIT

Nous démarchons les banques pour vous trouver les meilleurs conditions d'emprunt. Notre objectif, vous faire gagner du temps et de l'argent, en représentant vos intérêts auprès des différents partenaires bancaires.

La feuille de match

Lors du premier entretien nous échangeons ensemble sur votre situation et sur votre projet.

Un mandat de recherche est alors établi.

Ainsi nous vous communiquons une liste de documents à nous fournir.

Sous 7 jours nous vous présentons les offres retenues pour vous.

Nous vous accompagnons du premier RDV jusqu'à la signature avec la banque sélectionnée.

Le score

Nous vous accompagnons aussi pour le choix de votre assurance de prêt. N'hésitez pas à nous consulter pour la mise en place ou la révision de votre contrat.

CHAP 6 LES FORMATIONS



PROGRAMME DE FORMATION

Intervenant dans de nombreux cabinets comptables, l'objectif de nos formations est de construire, bâtir ou consolider vos compétences afin d'augmenter la qualité de vos conseils et donc du service aux clients.

QUELLES FORMATIONS PROPOSONS-NOUS ?

- L'actualité de la protection sociale
- Maîtriser la mutuelle et la prévoyance en entreprise
- Piloter la fin de carrière du dirigeant
- Optimiser le conseil en protection sociale en entreprise
- Détecter les failles dans la protection sociale en entreprise
- Contrôler la conformité des contrats collectifs en entreprise
- Devenir consultant en protection sociale

QUELS SONT NOS ENGAGEMENTS QUALITÉS ?

Notre objectif est de vous proposer des réponses fiables et immédiatement opérationnelles. Comment procédons-nous ?

- Par l'analyse et la prise en compte de votre besoin, au moyen de rencontres avec les dirigeants et/ou responsables du pôle formation
- Ces rencontres nous conduisent à valider une proposition de formation intra et/ou sur-mesure
- Puis nous définissons ensemble les différentes étapes de la formation : Préparation, réalisation, dispositifs d'évaluation et suivi (Mise en place de dispositifs d'accompagnement éventuels)
- Proposition d'un plan d'action

Fort de près de 10 ans d'expérience, nous sommes des professionnels en permanence sur le terrain.

Nos espaces de formation situés à Brive et à Limoges sont entièrement dédiés à cette activité. Nous pouvons nous déplacer sur vos sites à votre convenance.

CHAP 7 STRATÉGIE PATRIMONIALE & FINANCIÈRE



L'approche besoin

Vous conseiller, c'est d'abord savoir vous écouter... Le concept d'«approche besoin» instauré par TRICEPS pour son pôle Patrimoine & Financier, débute par un premier rendez-vous sous la forme d'une écoute active. Notre conseiller collecte les informations spécifiques à votre situation personnelle. Pendant cette phase, votre besoin de conseil dans un domaine particulier ou bien de façon générale émerge.

Un bilan patrimonial global est suggéré quand une photographie à l'instant T de l'ensemble de votre situation se fait sentir. Celui-ci permet ensuite de définir une ligne directrice et des axes particuliers à approfondir. Plusieurs scénarios sont simulés en fonction de vos préoccupations, de vos projets et de vos motivations...

Votre appétance au risque est évaluée et permet d'orienter la stratégie. En fonction de l'analyse, des produits peuvent être proposés ou une optimisation des solutions existantes.

1. RÉALISER UN BILAN PATRIMONIAL

Le bilan patrimonial est une étude exhaustive et personnalisée de votre patrimoine. Elle vous permet de disposer d'une photographie de votre situation financière, immobilière, fiscale, juridique et sociale. L'objectif est de vérifier l'adéquation entre cette situation, vos objectifs de vie et les solutions que vous avez mises en place.

La feuille de match

Après collecte des informations relatives à vos avoirs financiers, immobiliers ou autres, nous étudierons l'ensemble des paramètres vous concernant et réaliserons la synthèse de votre patrimoine.

Cette mission permettra d'établir les points forts et les éventuelles faiblesses de votre situation.

Le score

Notre bilan comprend :

- Un état des lieux familial et matrimonial
- Un état des lieux patrimonial (financier, immobilier...)
- Un état des lieux fiscal et social
- Les objectifs du client
- La préconisation générale

2. AMÉLIORER LE RENDEMENT DE L'ÉPARGNE

Dans le cadre de l'amélioration de votre rendement d'épargne, nous examinons vos portefeuilles financiers et votre trésorerie (assurances vie, comptes-titres, PEA).

Nous analysons les performances générées dans le temps et leur historique. Notre mission : adopter une stratégie en adéquation avec votre profil d'investisseur.

La feuille de match

Nous analysons l'ensemble de votre portefeuille. Nous échangeons sur votre vision de sa gestion, sur votre profil d'investisseur et sur les risques liés aux actifs boursiers.

Des arbitrages pourront être proposés dans le cadre de l'équilibre général.

Le score

Notre expertise comprend :

- Un état de lieux votre portefeuille existant
- Une analyse de votre allocation
- Une vérification de l'adéquation entre votre portefeuille et votre aversion au risque
- Une éventuelle proposition d'arbitrage ou de solutions en accord avec votre profil d'investisseur.

Credit photo : SMAJE



3. RÉDUIRE L'IMPÔT SUR LE REVENU ET/OU L'IFI ET LES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX

Nous analysons lors de cette mission, votre assujettissement afin de trouver les leviers et les stratégies qui vous permettront de transformer votre impôt en patrimoine.

La feuille de match

Nous examinons votre impôt (revenu d'activité, revenu foncier, revenu de valeurs mobilières...). Nous vérifions avec vous votre disponible fiscal en fonction des plafonds. Nous vous proposons une stratégie appropriée.

Enfin, nous vous accompagnons dans sa mise en œuvre.

Le score

Notre rapport comprend :

- Un état des lieux de la situation actuelle
- Une projection de votre impôt futur
- Une stratégie d'optimisation

4. NEUTRALISER LA FISCALITÉ FONCIÈRE

Nous analysons la structure de vos revenus fonciers et vous proposons à l'issue de la prestation la stratégie permettant d'optimiser votre pression fiscale.

La feuille de match

Nous étudions la rentabilité nette de chaque investissement réalisé.

Nous vous proposons éventuellement les arbitrages à effectuer.

Le score

Notre rapport comprend :

- Un détail de la rentabilité de chaque investissement existant.
- Une stratégie d'optimisation.

5. RÉORGANISER SON PATRIMOINE POUR MIEUX VIVRE ET/OU MIEUX TRANSMETTRE

Transmettre votre patrimoine aux personnes de votre choix et protéger votre conjoint et vos enfants des aléas de la vie, l'enjeu est de préparer votre transmission pour que celle-ci soit réalisée selon votre volonté.

La feuille de match

Transmettre son patrimoine ou en jouir, faut-il vraiment choisir ?

Nous réalisons une analyse précise de votre régime d'union et de votre patrimoine, puis vous proposons une stratégie en adéquation avec votre volonté.

Le score

Notre rapport comprend :

- Un rapport détaillant la situation actuelle
- La préconisation
- La situation future

6. DIVERSIFIER SON PATRIMOINE

Quelles options d'investissement faut-il mettre en œuvre pour développer votre patrimoine financier ? Ces stratégies n'utilisent pas d'autre effet de levier que les plus-values dégagées par les placements. L'enjeu, ici, est de trouver les bons supports pour placer votre épargne, tant en terme de sécurité, de rentabilité, que de fiscalité.

La feuille de match

L'investissement pour valoriser votre patrimoine s'articule autour des deux grandes familles : les placements financiers et immobiliers.

Ces deux vecteurs sont complémentaires.

La diversification permet de diminuer l'exposition au risque.

Le score

Notre rapport comprend :

- Un audit
- Une synthèse des options offertes commentées
- Une stratégie d'allocations proposée chiffrée avec et sans diversification



7. SE CONSTITUER UN PATRIMOINE

Vous accompagner dans la création de votre patrimoine, c'est définir ensemble une stratégie qui corresponde à vos équilibres financiers, à la sélection d'une solution et à un horizon d'investissement.

La feuille de match

Nous réalisons un entretien pour définir votre sensibilité aux différentes options qui vous sont offertes.

Nous établissons une stratégie adaptée à votre profil. Nous effectuons une sélection de solutions personnalisées.

Le score

Notre rapport comprend :

- Un compte rendu d'entretien
- Une synthèse des options offertes commentées
- Une stratégie d'allocations chiffrée avec ou sans diversification

8. ADOPTER UNE STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

La pierre fait partie des valeurs « refuge » et représente les fondations de la construction de votre patrimoine. Il existe un grand nombre de méthodes pour investir dans l'immobilier. Notre mission consiste à vous accompagner dans le choix et la mise en œuvre de la stratégie bâtie en fonction de votre situation et de vos envies.

La feuille de match

Nous réalisons un entretien d'évaluation des besoins, puis nous vous conseillons une solution adaptée, et vous accompagnons dans sa mise en œuvre.

Le score

- Un audit
- Une présentation des stratégies et solutions adaptées
- Une préconisation

9. PRÉPARER SA STRATÉGIE RETRAITE

Après une analyse de vos droits futurs, nous formulons des préconisations en vue d'atteindre vos objectifs, en adéquation avec vos goûts et aspirations.

La feuille de match

Nous retraçons votre carrière jusqu'à ce jour.

Puis, nous effectuons une simulation indiquant la date de départ prévisionnelle, et nous vous proposons des stratégies pour répondre à votre objectif.

Le score

Notre rapport comprend :

- Un bilan synthétique de vos droits à la retraite
- Notre/nos stratégie(s) pour répondre à vos attentes
- La simulation de vos revenus futurs en tenant compte de nos propositions

10. OBTENIR DES REVENUS COMPLÉMENTAIRES

Il est essentiel d'avoir la possibilité de percevoir des revenus complémentaires pour faire face aux différentes étapes de la vie (études des enfants, baisse de sa rémunération, augmentation de ses charges, préparation à la retraite...).

La feuille de match

Nous réalisons un entretien pour définir vos attentes et recueillir les informations vous concernant.

Nous vous présentons les différentes stratégies que vous pouvez mettre en place.

Le score

Ce que contient le rapport :

- Un compte rendu d'entretien
- Un bilan
- Des préconisations



11. ÉVALUER LES CONSÉQUENCES D'UN RÉGIME D'UNION

Deux personnes, un couple... Rien n'est plus difficile à gérer que cette trilogie qui semble pourtant couler de source. Quelles sont les règles et conséquences de votre régime actuel ?

Nous vous préconiserons, le cas échéant, une solution plus adaptée tenant compte de vos aspirations et contraintes.

La feuille de match

Nous réalisons un entretien pour définir votre philosophie de vie et vous présentons les différentes possibilités qui s'offrent à vous.

Enfin, nous mettons en avant la solution optimisée.

Le score

Ce que contient le rapport :

- Un compte rendu d'entretien
- Une synthèse des solutions proposées
- Des préconisations

12. ANTICIPER LE RISQUE DE DÉPENDANCE

Avec l'allongement de l'espérance de vie, il devient incontournable d'anticiper tout risque de perte d'autonomie et/ou de ses facultés mentales. Quelles solutions s'offrent à vous pour y pallier ?

La feuille de match

Après un entretien, nous établissons un état des lieux de la situation actuelle, puis nous vous proposons un ensemble de solutions permettant de vous assurer un cadre de vie, quelque soit votre état de santé.

Le score

Notre rapport comprend :

- Un point sur la situation actuelle
- Une synthèse de vos souhaits et aspirations
- L'ensemble des solutions que nous vous proposons



TRICEPS
> La force du triple conseil

www.triceps.fr

